

S.O.S Mamans – Journal de bord n° 57 – Hiver 2013-2014

Publié le 1 décembre 2013
10 minutes



Mardi 5 novembre 2013

Un prêtre nous appelle : il a convaincu une jeune femme ex-musulmane, Elvira, de ne pas avorter son bébé en dépit de circonstances insupportables : elle ne pouvait plus circuler dans les rues de sa ville sans risquer d'être tuée par son ancien époux musulman. Elvira ne savait plus où se cacher. Le prêtre cherchait donc pour elle de toute urgence un logement, loin de là. Le Bon Dieu nous a fait rencontrer un châtelain et son épouse, à 300 km de là, qui ont mis à disposition la dépendance de leur petit château de campagne pour Elvira. Elle y aménagera sous peu et vivra tranquillement à la campagne avec son petit fils qu'elle avait déjà, en attendant le bébé. Le petit garçon est déjà inscrit à l'école du lieu, et la jeune femme – de profession médicale – a trouvé un nouvel emploi dans les environs. Ainsi nous œuvrons en quelque sorte au repeuplement de la campagne française, heureux effet collatéral. On voit comment les bébés portent secours partout. Ce ne sont pas les bébés qui posent problème, ce sont plutôt les bébés qui résolvent les problèmes des adultes ! Bref, des joyeux envoyés de Dieu !

Mercredi 20 novembre 2013

Nous ne croyions pas nos oreilles. A Dijon une jeune fille de 15 ans, enceinte, pleure dans nos bras. Elle dit que son père est en prison et que sa maman a profité de cette absence pour fréquenter – et plus que cela – le policier qui s'occupe du suivi administratif de son mari en prison. Pendant ces déboires à la maison, la jeune fille fut également l'objet des désirs du noble policier. Mais quand la jeune fille – mineure ! – lui a fait comprendre qu'elle est tombée enceinte de lui, il s'est mis en colère : « Il faut que ce bébé disparaisse ! » Il a menacé sa mère qu'il pourrait faire alourdir la peine de prison pour son mari si le bébé de la mineure ne disparaissait pas. Nous avons rencontré la fillette en fuite, à la recherche d'un endroit où dormir. Maintenant tout est réglé, elle dort bien, loin de là, et attend paisiblement son bébé. Dieu aidera – elle et nous – pour la suite.

Samedi 14 décembre 2013

Nous sommes écoeurés, non pas de nos petites mamans, mais des autorités et administrations. Voilà que nous avons récupéré successivement 6 jeunes mamans enceintes qui dormaient la nuit dans les parkings commerciaux de Sarcelles, puisque soit leurs familles soient leurs concubins, parfois les deux, ne voulaient plus d'elles en raison de leur grossesse. Pas un sous des allocations familiales ni de la sécurité sociale ! Comme raison l'assistante sociale leur annonçait chaque fois d'autres retards de paiement : elles auraient d'abord visé l'avortement, et du coup les dossiers seraient partis dans la fausse direction d'où il fallait les réacheminer ; ensuite elles n'auraient pas de logement – pour cause ! -, pas de numéro de sécurité sociale ni de carte Vitale – également pour cause puisqu'en tant que mineures ce sont les parents qui détiennent ces documents ; puis elles n'auraient pas de compte bancaire où virer les allocations, mais comment avoir un compte bancaire quand on n'a même pas de domicile, et surtout quand on est mineure ? Et cetera et cetera. Quoi qu'en disent certains qui s'imaginent que tous les immigrés et tous les pauvres soient riches des impôts des Français, il s'avère que beaucoup d'entre eux vivent au-dessous du seuil de pauvreté, puisqu'ils ne touchent pas les allocations promises. Donc, ces précieuses allocations vont où ? Serait-ce possible qu'une bonne

partie des fonctionnaires dans les services sociaux y trouverait son compte, sur le dos des pauvres qui ne connaissent pas les règlements et ne peuvent se payer un avocat ? En attendant, nos 6 jeunes filles enceintes – certaines enceintes de violeurs – mangeaient souvent « dans les poubelles » au Val-d'Oise, en dépit de nos aides en logement et frais médicaux. Il est un fait qu'elles ont toutes fini, avec notre aide, à avoir leurs bébés, le dernier étant né mi-octobre 2013, mais à ce jour elles n'ont jamais touché un seul Euro, ni des Allocations Familiales pour les aides d'Etat auxquelles « elles ont droit », ni de la Sécurité Sociale pour remboursement des médicaments, ni de rien. La prime de 900 Euro par exemple, due 3 mois avant toute naissance, n'a toujours pas été payée à aucune des 6 mamans. Et encore moins la nouvelle allocation de 90 Euro par mois pour tout bébé au-dessous de 3 ans d'âge. Et ne parlons pas de la RSA, de la prime mensuelle pour mères célibataires, de la prime au logement etc. Pour 7 bébés (car une des mamans avait des jumeaux) rien que la prime de naissance des Allocations Familiales aurait fait la coquette somme de 900 Euro x 7 bébés = 6300 Euro ! Pourtant leurs dossiers avaient tous été ouverts auprès de l'administration au premier semestre 2013. Si nous n'étions pas là, épuisées et lassées elles auraient laissé tomber depuis longtemps leurs visites auprès de l'assistante sociale. On se rend compte qu'il y a bien des profiteurs de la pauvreté, ailleurs que là où l'on pense. Nous attendons la suite, car nous avons du mal à soutenir financièrement la survie de ces 6 jeunes femmes avec leurs 7 nouveau-nées. Mais Dieu aidant tout va bien finir par se mettre en place.

Jeudi 2 janvier 2014

Nous sauvons de nouveau une jeune esclave d'une des ambassades musulmanes en Europe, cette fois-ci à Lisbonne. C'est Cora, une jeune Philippine (catholique). Ces filles sont souvent préférées comme gens de maison par les Musulmans en raison de leur fiabilité et honnêteté (elles ne sont pas catholiques pour rien). Elles sont généralement embauchées comme nounous, puis mises à la libre disposition des visiteurs de l'ambassade, même et surtout gradés... Nous en avons déjà libéré plusieurs dizaines, toujours au moment de la grossesse et en très mauvais état physique, sans parler de leur état psychique. A l'ambassade elles sont traitées comme des êtres inférieurs, très mal nourries, et surtout pas suivies médicalement, ce qui fait qu'après peu de temps « d'utilisation » en tout genre, y compris en sexe et torture, elles dépérissent. Nous avons mis sur pied un système pour les détecter quand elles sont enceintes, pour les sauver en même temps que leurs bébés. Ainsi on peut dire que ce sont les bébés qui libèrent leurs petites mamans d'un esclavage inhumain, un peu comme c'est le cas avec nos petites mamans prostituées russes à Paris. Le sauvetage de Cora était rocambolesque, mais réussi : le soir du 31 décembre on savait que l'ambassadeur avec sa femme quitterait la maison vers 22 heures pour passer la nuit de Sylvestre ailleurs avec leurs amis. Dès leur départ le personnel de l'ambassade se relâchait donc et faisait la fête à l'ambassade, occasion unique pour la jeune fille de s'échapper. Du coup nous avons pris d'avance un rendez-vous avec elle pour 23h dans un parc voisin. De là notre correspondante sur place l'a immédiatement amenée en sa voiture à Bordeaux, là-bas tout de suite transfert dans une voiture louée par notre hébergeuse locale qui l'a amenée à Paris, et là transfert dans la voiture de notre hébergeuse luxembourgeoise qui l'a ramenée chez elle. En 24 heures Cora était donc bien loin, introuvable même pour des services secrets, étant en fait 3 pays plus loin. Bref, maman et bébé étaient sauvés, Deo gratias ! Il s'avère néanmoins que Cora est épuisée, elle manque énormément de vitamines, son corps est rongée par la faim et des maladies mal ou pas du tout traitées. Nous entamons une longue période de traitements médicale et alimentaire. Heureusement notre hébergeuse est médecin, comme son mari, on sauvera maman et bébé.

Lundi 20 janvier 2014

Imaginez des pompiers qui, après avoir éteint un incendie avec succès, sont appelés un an plus tard au même endroit, pour un nouvel incendie. Refuseraient-ils d'y aller sous le prétexte « Ils n'ont qu'à faire un peu plus attention ! » Non, ils iront imperturbablement éteindre ce 2 incendie sans poser des questions. Le Bon Dieu le fait d'ailleurs après chacun de nos péchés répétés indéfiniment. Ainsi nous aussi, pompiers des bébés, courons parfois à plusieurs reprises au secours de la même maman. Là nous revenons, pour la 2 fois, à la jeune Catherine, 22 ans. Son concubin – qui parle encore de

mariage dans les milieux populaires ? – est en prison. Il est braqueur de banques, « mais un bon », dit-elle (cela existerait donc ?). Quand elle était tombée enceinte, cet homme ne voulait pas du bébé, mais nous avons pu sauver ce bébé avec l'aide de sa jeune maman. Nous avons beau lui expliquer que ce voyou ne l'aime pas, puisqu'il ne veut pas de son bébé. Rien à faire, elle dit qu'elle l'a « dans la peau ». Ce qui devait arriver, est bien arrivé (comment cela peut se faire dans un parloir de prison ?): un 2 bébé s'annonce, même refus du voyou toujours en prison, même intervention de notre part, nouveau sauvetage. Ce n'est pas toujours facile de garder son calme, de s'armer de la patience de Dieu (« La patience est essentielle à la charité », Benoît XVI), d'aimer. Une consolation, le 1 bébé du nom Ambre, né il y a 5 mois, est une merveilleuse petite fille, un amour. Le Dr. Xavier Dor l'a tenue – heureux – dans ses bras, lors de la galette de Noël de Sos Mamans du 28 décembre 2013 à Paris, fête des Saints Innocents.

Mais où loger la jeune maman avec son bébé déjà né et nouvellement enceinte, car sa mère ne peut plus loger cette petite famille grandissante ? Le ciel s'y mêle : un Monsieur en retraite vient de nous proposer gratuitement un F2 en plein Paris, 30 m³, 6 étage, vide, en laissant à notre charge uniquement les factures EDF. Nous acceptons avec joie : ce sera pour Catherine. Deo gratias.

Bilan SOS MAMANS au 21 janvier 2014 : Nous avons pu sauver, depuis 1995, 900 bébés et leurs mamans, donc plus de 1800 personnes en détresse vitale . Actuellement nous logeons 41 femmes et jeunes filles, soit en nos studios loués, soit chez nos familles 'hébergeuses', soit en habitations à colocation. Fond de caisse à ce jour : 1626 Euro. Budget habituel : environ 8000 Euro/mois. A Dieu tout honneur et toute gloire !

Cher lecteur, chère lectrice,

vous faites partie de nos donateurs ou coopérants, et nous nous faisons une joie de partager avec vous, par le biais des extraits de notre "Journal de bord", nos joies et nos peines.

Ce "Journal" devient un monument de l'espérance, prouvant que le crime de l'avortement peut être vaincu par la charité chrétienne.

Nous sommes fiers et heureux de vous savoir à nos côtés. Restez y, s'il-vous-plaît !

Vous faites véritablement partie de l'équipe de SOS MAMANS, merci, et en avant !

Site Internet : (rubrique SOS MAMANS)

Dons immédiats possibles sur ce site Internet en page d'accueil, en spécifiant : « pour Sos Mamans ».

Pour tout renseignement, contact ou don :

 S.O.S MAMANS (UNEC)

B.P 70114

95210 St-Gratien

Rép/Fax 01 34 12 02 68

sosmamans@wanadoo.fr